



Association Le Temps Partagé

N° W294007490 Association loi 1901

Monsieur le Procureur

TGI de Quimper

Quai de L'Odet

29000 Quimper

Quimper, le 22 novembre 2018

Objet : restitution des documents d'état civil des MNA, jugés irréguliers ou irrecevables.

Monsieur le Procureur,

Ce courrier fait suite à notre entrevue du 5 novembre dernier, relativement à la confiscation des papiers d'identité des Mineurs Non Accompagnés de Quimper.

En effet, lors des investigations diligentées dans le cadre de la minorité et de l'isolement familial de ces jeunes, des contrôles documentaires sont réalisés systématiquement, obligeants ces derniers à venir déposer l'ensemble des documents d'état civil en leur possession au commissariat de Quimper.

Vous nous avez confirmé, que lorsque le document est jugé faux, il est alors systématiquement détruit, contrairement aux documents jugés irrecevables ou irréguliers, lesquels doivent être remis aux intéressés : ce qui n'est pas le cas à Quimper.

Cette situation n'est pas tenable, notamment pour un public déjà fragilisé, et en particulier pour les mis à la rue qui deviennent, de fait, des SDF sans papiers. Tout ceci ne va pas dans le sens d'une protection de l'enfance en danger, vous en conviendrez.

C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir intervenir auprès des services concernés afin de débloquer cette situation et permettre à ces jeunes de récupérer leur documents jugés irrecevables ou irréguliers.

En comptant sur votre diligence, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Procureur, l'assurance de nos très sincères salutations.

Pour Le Temps Partagé

le secrétaire Olivier Hobé